



CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE GESTION ENTRE L'ÉTAT ET LA CANSSM

Synthèse

2025-2021

LA
SYNTHÉSE

La synthèse

La convention d'objectifs et de gestion fixe les engagements réciproques souscrits entre l'État et la CANSSM (Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines), gestionnaire de l'offre de santé Filieris.

Elle donne de la visibilité sur les moyens alloués par l'État et l'Assurance maladie à Filieris pour accomplir sa mission d'opérateur de santé et précise ses objectifs en matière d'amélioration de ses résultats et d'efficience.

Elle vise également à garantir la bonne exécution des mandats de gestion sur ses missions historiques de gestionnaire du régime minier.

La sixième COG de la CANSSM porte sur la période 2025-2027.

Elle a été approuvée par le conseil d'administration le 18 décembre 2025 et signée par les ministres le 4 mai 2026.

L'intégralité de la convention d'objectifs et de gestion 2025-2027 de la CANSSM est disponible sur www.secumines.org.

Ce document en présente une synthèse non exhaustive. Seul le document complet fait foi.



Filiéris

Centre de santé

SOMMAIRE

page. **4**

Les grands enjeux

page. **6**

**Le rapprochement
avec la CNAM**

page. **7**

Le projet de santé

page. **8**

**Le développement
et l'adaptation de
l'offre de santé**

page. **10**

**Un opérateur efficient
et responsable**

page. **11**

Le projet social

page. **12**

**Les missions
délégées**



Les grands enjeux

Une offre de santé performante, responsable et tournée vers l'avenir

La présente Convention d'objectifs et de gestion (COG) 2025-2027 a pour objectif essentiel la poursuite de la transformation engagée depuis plusieurs années. Elle doit permettre de continuer la modernisation de l'offre de santé Filieris, indispensable aux populations, et d'en assurer la pérennité, notamment, par la concrétisation du projet de rapprochement engagé avec l'offre de santé de la CNAM.

Conduire le rapprochement avec la CNAM pour pérenniser l'offre de santé

À l'issue des travaux conduits sur la précédente COG, le rapprochement des offres de santé de la CANSSM (Filieris) et de la CNAM (UGE CAM) sera mené à bien sur cette nouvelle période. La feuille de route a été établie de manière à engager un processus de rapprochement pragmatique, tant pour la bonne continuité des offres de santé qu'en matière de perspectives offertes aux salariés.

Poursuivre la modernisation et l'efficacité de l'offre de santé Filieris

L'offre de santé de Filieris est aujourd'hui reconnue dans les territoires où elle est implantée, souvent marqués par une offre médicale limitée et les inégalités d'accès aux soins.

Recomposition de l'offre, modernisation des structures, actions de prévention, accompagnement des personnes âgées en établissement comme à domicile : Filieris a fait évoluer son offre pour mieux répondre aux besoins des populations.



Cette démarche se poursuivra dans les années à venir autour d'un projet de santé actualisé, ouvert aux évolutions (hospitalisation de jour, hospitalisation à domicile, soins palliatifs...), centré sur les patients, les résidents et les usagers, tout en veillant à l'équilibre financier et à l'amélioration du fonctionnement du groupe.

Des thématiques transversales majeures

Dans la continuité de la précédente convention, quatre domaines transversaux bénéficieront d'une attention particulière :

- » **la résilience face aux nouvelles menaces** : crises sanitaires, terrorisme, cyberattaques...;
- » **le bilan écologique** (économies d'énergie, conduites écoresponsables, gestion des déchets...);
- » **la transition numérique et l'intelligence artificielle**;
- » **la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE)** : tous les salariés sont aujourd'hui pleinement engagés dans cette démarche qui irrigue l'ensemble des actions envisagées dans tous les domaines.

Garantir le respect des principes et des valeurs du régime minier

La CANSSM est garante de l'intégrité de la protection sociale des anciens mineurs et de leurs familles. La nouvelle COG réaffirme le principe de maintien des droits des anciens mineurs jusqu'au dernier affilié du régime. En lien étroit avec ses partenaires (la CNAM, la Caisse des Dépôts et Consignations et l'ANGDM), la CANSSM reste attentive au maintien de la qualité de service et des droits de ses affiliés.



Le rapprochement avec la CNAM

La CNAM et la CANSSM ont toutes deux développé une offre de santé (Groupe UGECAM et Filieris) pour faciliter l'accès aux soins de tous, en particulier des plus fragiles. Au fil du temps et de l'évolution des besoins des populations, ces deux offres se sont adaptées et développées selon des valeurs communes : l'accès aux soins pour tous, la proximité, le suivi attentif.

Les travaux conduits pendant la précédente période ont permis d'identifier les similitudes comme les spécificités de chaque entité et de conforter l'intérêt d'opérer un rapprochement pour répondre aux enjeux d'accès aux soins et garantir la pérennité de l'offre de santé des deux groupes.

L'ambition du rapprochement entre le Groupe UGECAM et Filieris est de constituer un ensemble fort pour offrir aux patients et aux personnes accompagnées des parcours enrichis, grâce aux expertises et à la complémentarité des deux acteurs.

Pour les salariés, ce rapprochement permettra de renforcer l'attractivité du groupe, tant pour le recrutement des professionnels de santé que pour le développement des parcours professionnels.

Les étapes

La feuille de route prévoit 4 phases dans la mise en œuvre du rapprochement : préparation, conception, préfiguration puis réalisation effective du rapprochement.

L'organisation des travaux

Les travaux seront conduits sous l'égide d'un comité d'alignement stratégique associant représentants de l'État, du régime minier et de la CNAM.

Le projet de santé

Garantir la qualité des soins et une prise en charge humaine et personnalisée

Le projet de santé Filieris se situe dans le prolongement de ceux des COG précédentes. Capitalisant sur l'expérience, porté par des valeurs fortes, il vise à renforcer les pratiques et à assurer la meilleure qualité des soins. Ce projet s'inscrit dans le principe « One Health » ou « Une seule santé », une approche intégrée, pluridisciplinaire et globale des enjeux sanitaires.

En action :

» **Proposer le meilleur niveau de qualité pour toutes les structures :** poursuite de la démarche qualité engagée; certification des structures de santé, mesure de la satisfaction des patients et usagers.

» **Mettre en œuvre un nouveau plan national de prévention-promotion de la santé,** avec des actions tout au long de la vie, des 1 000 premiers jours au bien vieillir, et la reprise du suivi post-professionnel des anciens mineurs.

» **Renforcer la prise en charge des fragilités.**
Les actions seront poursuivies, en lien avec les partenaires des territoires sur différentes thématiques : les vulnérabilités sociales et les difficultés d'accès aux soins, le grand âge et le maintien de l'autonomie, les personnes en situation de handicap, les addictions, la santé mentale, les violences intra-familiales.

» **Développer l'appui aux aidants :**
Filieris renforcera ses actions de repérage des aidants pour mieux les accompagner par des parcours dédiés et une offre de répit.

» **Attirer et fidéliser les professionnels de santé :**
dans le contexte général de pénurie de soignants, la politique de recrutement sera poursuivie. Pour répondre aux attentes des nouvelles générations, Filieris valorisera le cadre et les conditions d'exercice au sein du groupe, gage d'un respect de l'équilibre vie professionnelle – vie personnelle.

» **Se préparer aux crises sanitaires :**
comme lors de la crise du Covid-19, Filieris s'engage à répondre aux besoins

des autorités sanitaires en cas de crise avérée et à mettre en œuvre les dispositifs prévus. L'attention sera également portée à la formation et à l'entraînement des équipes.

» **Développer le numérique en santé (e-santé, IA) :** il s'agira d'ancrer le recours à la e-santé dans les pratiques (la télémedecine, suivi des malades chroniques, télésoin...), d'expérimenter les dispositifs de santé connectés. Les espaces numériques patients et résidents seront développés pour leur permettre d'échanger facilement avec les professionnels Filieris et d'effectuer leurs démarches en ligne. Enfin, une vigilance toute particulière sera maintenue en matière de cybersécurité.



FOCUS SUR

L'intelligence artificielle en santé

L'intelligence artificielle ouvre de nombreuses perspectives concrètes en santé. Elle permet d'optimiser la gestion et l'analyse des dossiers médicaux, facilitant ainsi le suivi des patients. En radiologie, l'IA contribue déjà à repérer des anomalies lors de l'analyse d'images médicales.

Filieris prévoit d'intégrer ces solutions dès que possible dans les outils métiers des soignants, afin d'améliorer leurs conditions de travail et la qualité des soins.



Le développement et l'adaptation de l'offre de santé

Allier innovation et proximité pour améliorer l'accès aux soins

L'offre de santé Filieris est au cœur des enjeux actuels et à venir du système de soins : difficultés d'accès aux soins, lutte contre les déserts médicaux, exercice coordonné des professionnels, recherche de solutions innovantes dans les prises en charge, en particulier celle des aînés. Conformément à son projet de santé, Filieris conduira les adaptations permettant de répondre à ces enjeux.

Déclinées en fonction du contexte de chaque territoire, ces adaptations de l'offre de santé se feront en lien avec les acteurs des secteurs d'implantation (ARS, conseils départementaux, collectivités locales).

En action :

- » **Élargir les coopérations au sein de chaque territoire :** maintenir et développer les partenariats territoriaux (renforcement du partenariat avec l'AHNAC), s'inscrire dans les dispositifs de coopération (projets régionaux de santé, communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), dispositif d'accès aux soins non programmés), renforcer le lien ville-hôpital.
- » **Adapter l'offre des établissements de santé aux besoins des territoires :** développer les activités ambulatoires (hospitalisation de jour, équipes mobiles, hospitalisation à domicile, recours à la télé-expertise), l'activité de soins palliatifs, rechercher des coopérations avec les établissements adresseurs ou d'aval, les GHT et les structures du groupe UGECAM.
- » **S'inscrire dans les innovations du secteur du Grand âge :** outre la poursuite de la modernisation des structures, Filieris souhaite s'inscrire dans l'adaptation de notre société au vieillissement de la population : Ehpad et services à domicile Filieris porteurs de centres de ressources territoriaux, création de tiers-lieux en Ehpad, rôle accru des services autonomie à domicile...



- » **Continuer l'adaptation de l'offre en centres de santé :** Filieris poursuivra l'adaptation de l'implantation de ses centres de santé, acteurs incontournables de l'accès aux soins de proximité. Les implantations des centres de santé se feront principalement dans des zones classées prioritaires, tout en veillant à l'équilibre économique de chaque projet. Le regroupement au sein de structures de taille plus importante, modèle promu par l'accord national des centres de santé, sera privilégié. Ces regroupements permettent de proposer une offre pluri professionnelle, d'intégrer les nouveaux métiers (assistant médical, infirmier en pratique avancée) de favoriser le travail en équipe et de mutualiser les coûts. C'est notamment le cas pour les fauteuils dentaires.
- » **Poursuivre l'adaptation des autres activités :** développement de l'activité de vente et location de matériel médical, poursuite de la fermeture progressive des pharmacies d'officine.
- » **Partager les expertises entre Filieris et le groupe UGECAM :** dans la perspective du rapprochement, les liens entre Filieris et le groupe UGECAM seront renforcés. L'objectif : partager et mutualiser les expertises communes.



FOCUS SUR

Poursuivre l'amélioration des résultats

Pour garantir la pérennité de Filieris, les résultats devront être améliorés dans tous les secteurs d'activités. La trajectoire retenue visera à réduire les déficits, en particulier des centres de santé, et à maintenir à l'équilibre des établissements et structures déjà équilibrés.

L'atteinte de cet objectif sera activement recherchée, avec le souci constant de préserver la qualité des prises en charge et les conditions de travail du personnel.



Un opérateur efficient et responsable

Soutenir l'activité par une organisation agile et responsable

Tirant parti des progrès réalisés sur les précédentes périodes, Filieris poursuit sa recherche d'efficience. L'enjeu : soutenir l'activité par une organisation agile, efficace et performante, tournée vers la qualité du service rendu aux patients, usagers et affiliés. Dans tous les domaines, Filieris aura pour guide son engagement en matière de responsabilité sociétale.

En action :

- » **Pérenniser la dynamique de pilotage de la performance à tous les niveaux :** poursuite des dialogues de gestion locaux, régionaux et nationaux, extension de l'outil décisionnel central, pour une vision transversale et intelligente de l'activité.
- » **Poursuivre les politiques nationales de gestion engagées :** achats, immobilier, communication, responsabilité environnementale.

- » **Conforter la certification des comptes et poursuivre la dématérialisation des opérations comptables et financières** (suite des actions de maîtrise des risques, finalisation de la dématérialisation des opérations, développement des outils et analyses de données pour l'aide à la décision).

- » **Élaborer le nouveau schéma directeur informatique :** il portera notamment sur la consolidation et l'évolution des SI métiers santé, comptables et RH, avec l'intégration des évolutions numériques telles que l'intelligence artificielle, ainsi que sur une adaptation permanente en matière de sécurité des SI dans un contexte de développement des cyberattaques.



FOCUS SUR

Une politique achats responsable

Engagé dans une démarche d'achats durables depuis plusieurs années et inscrite dans sa politique RSE, Filieris a signé en 2022 la charte Relations fournisseurs et achats responsables et publié, en 2024, son schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER). Ce dernier fixe une feuille de route pour les prochaines années, avec pour objectif d'agir pour une commande publique responsable sur trois volets : social, économique et environnemental.

Le projet social



Placer l'humain et le collectif au cœur des transformations

Les évolutions passées et à venir de Filieris nécessitent un accompagnement attentif et un dialogue social de qualité. L'écoute, la qualité de vie au travail et le développement des compétences sont au cœur de la politique RH de Filieris, afin de permettre à chacun de s'adapter aux évolutions des métiers et de s'inscrire sereinement dans les projets de l'entreprise.

Attaché au collectif, Filieris portera une attention particulière à l'égalité femmes-hommes, à la diversité et à l'inclusion des personnes en situation de handicap, tout en modernisant ses outils et ses pratiques pour relever ensemble les nouveaux défis.

En action :

- » **Poursuivre la transformation de Filieris et le dialogue social** pour rendre l'entreprise performante et attractive, par l'harmonisation et la modernisation de ses dispositifs conventionnels.
- » **Accompagner les salariés dans un contexte de changement**: amélioration des processus métiers, développement d'outils numériques, appui aux managers, poursuite de la démarche de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP).
- » **Conduire une politique RH inclusive**: poursuite du plan d'actions de la politique handicap et mise en œuvre de la convention avec l'AGEFIPH.
- » **Développer la marque employeur**: renforcer l'attractivité de l'entreprise et fidéliser les salariés par une expérience collaborateur de qualité (tutorat, formation, e-learning, programme d'intrapreneuriat, accompagnement des mobilités, information RH des salariés...).
- » **Renforcer et moderniser la politique de ressources humaines**: renforcer les expertises, harmoniser les pratiques, poursuivre les mutualisations et la transformation numérique de Filieris dans le domaine des RH (portail collaborateurs, outils de recrutement...).



Les missions déléguées

Garantir la qualité de service aux affiliés miniers

Du fait de l'accélération de la baisse démographique des affiliés miniers, la CANSSM a confié depuis déjà plusieurs années ses activités de gestion du régime de protection sociale des mineurs à des partenaires reconnus. La CANSSM reste attachée à cette mission dont elle assure le pilotage. Prenant appui sur une relation forte et concertée avec ses partenaires, elle veille à garantir les droits, la continuité et la qualité de service aux affiliés miniers.

En action :

- » **Consolider les acquis et assurer le suivi de l'assurance maladie et de l'assurance accidents du travail et maladies professionnelles** dans le cadre du mandat de gestion confié à la CNAM.
- » **Adapter les conditions de la délégation de l'assurance vieillesse** à la Caisse des dépôts (CDC) au regard de l'évolution démographique des assurés.
- » **Poursuivre la coopération avec l'ANGDM (Agence nationale de garantie des droits des mineurs)** pour l'action sanitaire et sociale individuelle et la politique de vacances. Les actions déjà engagées en matière de coordination entre les assistantes de service social et les professionnels de santé Filiéris au sein des centres de santé seront confortées.





-  ÉTABLISSEMENTS
-  DE 1 À 9 IMPLANTATIONS*
-  DE 10 À 30 IMPLANTATIONS
-  PLUS DE 30 IMPLANTATIONS

* Pour les centres de santé, consultations secondaires et annexes.

Filieris
la santé en action

filieris.fr


Sécurité sociale dans les mines
secumines.org

Caisse autonome nationale de sécurité sociale dans les mines
Siège social: 77, avenue de Ségur – 75714 Paris Cedex 15

